



## Le cancer de la démocratie municipale

Il y a un profond cancer qui met à mal notre démocratie municipale, que ce soit à Montréal, à Québec ou dans nos petites municipalités laurentiennes, comme à Sainte-Anne-des-Lacs. Il est facile de faire le constat qu'en dehors des réseaux sociaux, le seul lieu où certaines personnes peuvent déverser leur trop plein, justifié ou non, de leur colère intérieure, c'est le conseil municipal. Les autres formes de gouvernance, fédérale, provinciale ou même dorénavant scolaire, sont beaucoup trop loin des citoyens. Quant aux entreprises (épicerie, télécommunications, services de tout acabit...), ils sont encore plus loin et nous ne saurions à qui parler. Nous n'y pensons même pas.

Près d'un élu municipal sur dix a démissionné depuis 2021\*. Il y a donc là matière à réflexion. Si, pour certains, c'est toujours la faute aux élus et aux administrateurs s'ils vivent un problème, la réalité se doit de laisser place aux nuances. Dans bien des cas, il y a un problème de communications ou tout simplement de connaissances, de quelle façon se vit le quotidien municipal. Exemple: on peut accuser la Municipalité de mille maux parce que notre bac vert n'a pas été vidé, alors que cela ne relève pas d'elle mais plutôt de la MRC.

Comme dans la plupart de nos municipalités laurentiennes ou non, Sainte-Anne-des-Lacs n'échappe pas à cette espèce de dialogue de sourds. La moindre brèche, le moindre élément deviennent des prétextes à discréditer l'administration. Le positif ne réussit jamais à y trouver sa place, au prix même de voir réduits au silence ceux qui ne font pas partie de ce groupe de subtils penseurs.

Le choix des mots n'est jamais innocent. On dénonce le fait que certains élus ne se comporteraient pas avec honneur, conformément à leur code de déontologie, comme si, à leurs yeux, cela n'était pas valable dans les deux sens. On tente de faire ses choux gras ou de jouer les vierges offensées, toujours au

nom de la démocratie, parce que certains élus sont exclus du caucus officiel du conseil municipal, alors que c'est très souvent la règle dans de très nombreuses administrations municipales au Québec. C'est même la règle dans nos partis politiques, tant au provincial qu'au fédéral.

Pour pouvoir discuter, pour établir un dialogue ouvert entre élus, il faut le respect tant dans les propos que dans les attitudes. Qui accepterait de poursuivre un dialogue de recherches de solutions si nous avions vécu ou si nous vivions non pas avec des collaborateurs, mais plutôt avec des adversaires politiques qui ont leur propre agenda? Si le respect ne s'impose pas, mais plutôt se mérite, cela se doit d'être dans les deux sens.

À Sainte-Anne-des-Lacs, comme dans les autres Municipalités, il existe un comité consultatif en urbanisme et un autre en environnement. N'y aurait-il pas lieu d'innover et d'en créer un pour notre démocratie municipale? Ce comité consultatif en démocratie municipale pourrait être constitué de trois à cinq citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, nommés à l'unanimité des membres du Conseil, et qui seraient une sorte de Conseil de sages, sans agenda politique. Il se pencherait sur des problématiques de notre démocratie municipale pour faire leurs recommandations publiques à la recherche d'un mieux-vivre démocratique au sein de notre municipalité.

Pour que la démocratie s'épanouisse, il faut penser collectivement, non seulement chez les élus, mais aussi chez les citoyens, et ne pas favoriser des intérêts personnels ou politiques.

Je laisse le tout à votre réflexion.

*Pierre Lauzon, citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs*

\* Près d'un élu municipal sur dix a démissionné depuis 2021; par Jasmine Rondeau, La Tribune et Rémi Léonard, La Tribune, 23 janvier 2024

## Statistiques de la bibliothèque

Marie-Andrée Clermont amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

**La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs nous a fourni quelques statistiques sur la fréquentation de notre bibliothèque. Ce sont des données en date du 31 décembre 2023, encore très pertinentes. En voici quelques-unes:**

En 2023, la bibliothèque comptait 987 abonnés en règle, c'est-à-dire des personnes dont l'abonnement avait été renouvelé dans les deux dernières années. Sur une population de 4037 habitants, ça équivaut à près de 25%, soit une personne sur quatre. À titre de comparaison, la moyenne d'abonnés en règle des bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO des Laurentides est de 22%.

Près de 22 000 livres imprimés et 1200 livres numériques ont été empruntés à la bibliothèque en 2023. Les abonnés ont également emprunté 2106 autres documents (magazines, jeux, etc.). Autrement dit, chaque abonné a emprunté en moyenne 26 documents en 2023. L'indice d'utilisation *per capita* de 6,6 est impressionnant, et supérieur à celui de cer-

taines municipalités des Laurentides comparables en nombre d'habitants.

Chaque année, à notre bibliothèque, ont lieu quatre expositions de peinture, ce qui donne à nos artistes une visibilité sympathique tout en optimisant pour les usagers les moments passés à la bibliothèque.

La bibliothèque a deux employées permanentes et une dizaine de bénévoles. – La bibliothèque est ouverte au public 24 heures chaque semaine.

Ces quelques statistiques parlent d'elles-mêmes. Nous aimons et fréquentons notre bibliothèque, autant pour y trouver des suggestions de lecture que pour y faire de belles rencontres. Chose certaine, nous en sortons toujours les bras pleins de bouquins et avec un grand sourire.



### Puisqu'on est dans les statistiques...

Suzanne Labrecque amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

**Est-ce que les jeunes du Québec ont accès à une littérature jeunesse diversifiée?**

Un article de Sébastien Auger paru dans *Le Devoir* du 27 décembre dernier, intitulé *La littérature jeunesse est plus populaire que jamais au Québec*, nous apprend que 27,9% des ventes de livres au Québec sont des livres pour enfants.

La littérature jeunesse est très diversifiée, car des autrices comme Geneviève Guilbault écrivent des livres pour développer le goût de lire chez les jeunes, en pensant particulièrement aux garçons qui lisent moins que les filles.

Elle a écrit plusieurs séries de romans pour les filles, dont *Billie jazz*, *BFF*, *Textos* et *cie*

et, pour les garçons, *Ti-Guy La Puck*, puis la version 2.0 pour les plus vieux et la version junior pour les plus jeunes.

Madame Guilbault reçoit beaucoup de commentaires de parents qui voient leur enfant découvrir le plaisir de lire, et qui constatent une amélioration dans leurs résultats scolaires.

Alors, je suis allée vérifier si on peut trouver ces romans dans notre bibliothèque. Eh OUI! vous pourrez les trouver dans la section jeunesse et découvrir quels livres passionneront votre enfant.



Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

### Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 janvier 2025

À l'ouverture de la dernière séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a accepté la liste des factures payées et celle des factures à payer au 31 décembre 2024: respectivement 225 976,05 \$ et 745 116,49 \$.

#### Finances, administration et greffe

Pour sa première séance de l'année 2025, le conseil municipal a procédé au dépôt et à l'adoption habituels des affaires publiques marquant le début d'une nouvelle année. On a d'abord déposé la liste des contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 \$ en 2024; ainsi que l'extrait du registre des déclarations de don, avantage ou marque d'hospitalité de l'année 2024 dans le but de respecter les règlements concernant l'éthique et la déontologie des élus municipaux.

Ensuite a été adoptée la liste des dépenses incompressibles; le règlement sur la tarification des biens, services et activités; le règlement sur

la rémunération des élus municipaux; le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2025; la résolution autorisant le changement de signataires pour les comptes de la Municipalité à la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord; le projet de règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle et ses amendements; en plus de l'échelle salariale pour les employés du camp de jour pour l'été 2025.

#### Travaux publics et voirie

Précisant que ce projet n'entrera pas en conflit avec le calendrier des travaux de la Municipalité, les conseillers municipaux ont autorisé le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec à utiliser le chemin Avila en tant que chemin de détour durant la durée des travaux visant la conversion des systèmes d'éclairage à la DEL.

Considérant que ces travaux généreront la fermeture complète de la bretelle d'entrée du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs pour l'Autoroute 15 Nord, le conseil municipal tient à informer sa population à l'avance et a, pour ce faire, demandé à ce même ministère de lui indiquer la date des travaux.

Par sa participation financière à la hauteur de 122 989 \$, la Municipalité a entériné les dépenses en immobilisations de la caserne de pompier et du centre communautaire pour fin de reddition de compte au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Le conseil municipal a aussi approuvé les dépenses de 27 327,23 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

#### Nominations et embauche

Afin de combler la vacance de trois postes au sein du comité consultatif en environnement (CCE), le conseil municipal a accepté la recommandation du comité de sélection en nommant Stéphanie Duchesne, Rico Lanteigne, et Maïa Rousseau-Robert

pour la période s'étalant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2026.

Étant très satisfaits à l'égard de son travail lors des étés précédents, les élus municipaux ont embauché Geneviève Dufresne, en date du 13 janvier, au poste de coordonnatrice du camp de jour Magicoparc pour la saison estivale 2025. Elle se voit accorder l'échelon 4 du groupe Coordo de l'échelle salariale des employés du camp de jour.

#### Loisirs, culture et vie communautaire

Sous la responsabilité de la directrice générale et greffière-trésorière, la Municipalité lui a confié l'acceptation et la modification des listes des professeurs mandatés pour donner des cours en 2025 à l'ensemble de ses citoyens.

En abrogeant l'actuelle *Politique de soutien aux organismes de loisirs et communautaires*, le conseil municipal souhaite la revoir afin d'en faciliter la compréhension et a demandé à son administration d'en produire une nouvelle pour février 2025.

#### Environnement

Une contribution financière de 6000 \$ a été accordée à l'organisme Agence des bassins versants de

Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) pour l'année 2025 dans le cadre de ses activités.

#### Dons et santé

Les élus municipaux ont décidé d'accorder un don à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour l'acquisition et l'installation d'une machine à imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôpital laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. À la suite d'un amendement, la somme versée sera de 5000 \$ au lieu des 1000 \$ initialement prévus. Malgré cet engagement et celui de la MRC des Pays-d'en-Haut, le coût d'une telle machine reste très élevé. De ce fait, à la demande de la fondation médicale, une communication faisant un appel aux dons sera ajoutée aux comptes de taxes annuels.

#### Décorum

La mairesse Catherine Hamé a tenu à présenter ses sincères excuses pour ne pas avoir réussi à imposer le décorum lors de la dernière séance en décembre 2024. Tout en demandant la collaboration de tout le monde, la mairesse considère qu'elle aurait dû exercer son rôle de présidente du conseil municipal avec plus de fermeté.